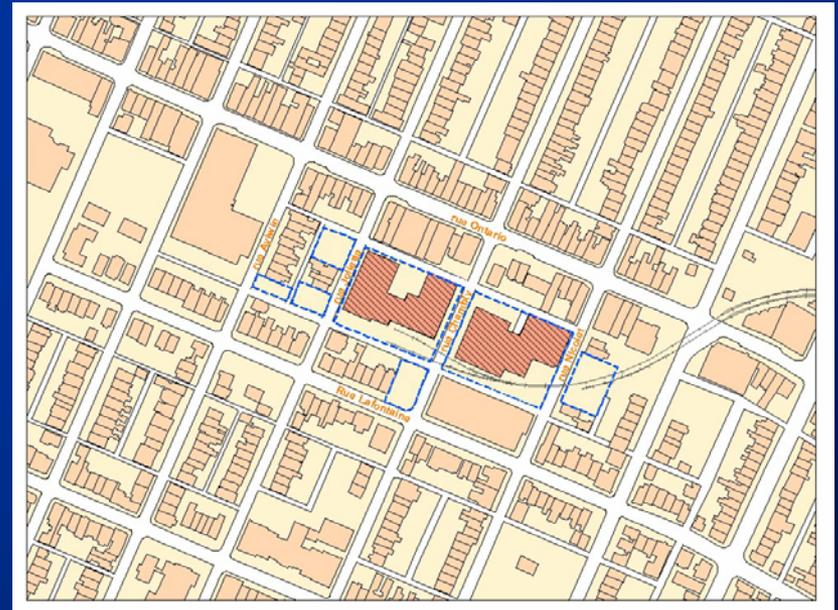


Mise en valeur du site Lavo à des fins résidentielles

Contexte historique du
développement du site Lavo

Lavo dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve

- Industrie installée depuis 1951
- Entreprise prospère avec projet d'expansion et de modernisation mais appelée à se relocaliser tôt ou tard car pendant les années 1990:
 - Occupation physique des lieux à pleine saturation
 - Expansion limitée par la réglementation municipale d'urbanisme
 - Fermeture de la bretelle ferroviaire du CN



La revitalisation économique et urbaine des quartiers montréalais

- Pendant cette même période, implication marquée de la Ville de Montréal et du gouvernement du Québec dans les quartiers montréalais
- Avril 1996, adoption du Programme de revitalisation des quartiers centraux financé conjointement par les 2 paliers de gouvernement
- Désignation de secteurs prioritaires dont Hochelaga-Maisonneuve
- Interventions diverses notamment au niveau du parc résidentiel dégradé

Objectifs de la revitalisation des quartiers montréalais

- Améliorer la qualité de vie des quartiers
- Stabiliser et recomposer le profil socio-économique des quartiers
- Réhabiliter la trame urbaine
- Consolider l'assiette fiscale de la Ville
- Stimuler les interventions complémentaires des partenaires



Partenariat avec les intervenants locaux

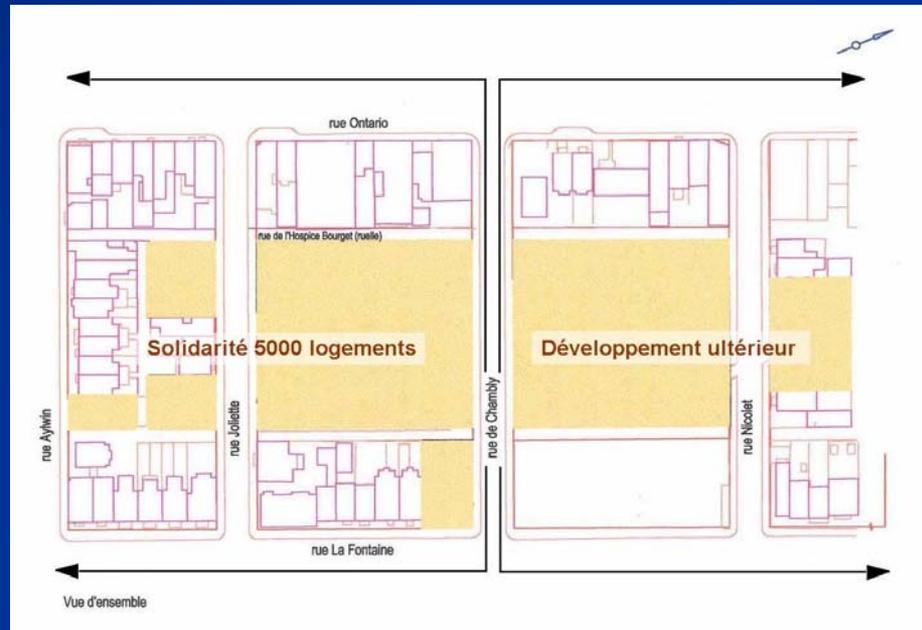
- Nouvelle approche de développement urbain –
Projet-pilote avec le Collectif en aménagement
urbain Hochelaga-Maisonneuve
- Mandat :
 - Faciliter l'application des différentes subventions
aux projets prioritaires
 - Soutenir les demandeurs dans leurs démarches
 - Faire le lien avec les organismes
communautaires du quartier
 - Participer activement au développement de
grands projets urbains

Lavo - Un grand projet urbain

- Constat : une industrie de produits chimiques de moins en moins acceptable au coeur d'un secteur résidentiel
- Redonner une vocation résidentielle au site et favoriser le maintien d'une industrie montréalaise prospère mais dans un secteur approprié
- En 2000, protocole d'entente entre la Ville et le ministère des Affaires municipales et de la Métropole pour :
 - Acquérir les immeubles de Lavo
 - Démolir les bâtiments du site
 - Décontaminer le site
 - Mettre en valeur le site à des fins résidentielles

L'acquisition par la Ville

- En 2000, la Ville de Montréal achète les 7 immeubles de Lavo pour mise en valeur résidentielle



- Lavo est relocalisé dans un parc industriel à Rivière-des-Prairies

La consultation locale

- 2001, consultation par le Collectif en aménagement urbain Hochelaga-Maisonneuve mettant à profit la participation des différents acteurs concernés, notamment;
 - SIDAC promenade Ontario
 - Résidents du quartier
 - Groupes conseils communautaires
 - Table de concertation
- Conclusion de la consultation
 - Place aux familles sur le site
 - Prédominance du logement social et communautaire
 - Respect de la trame urbaine



La démolition et la décontamination

- Réhabilitation environnementale nécessaire pour répondre aux normes du ministère de l'Environnement du Québec
- Québec s'engage à assumer le coût total de la réhabilitation environnementale des sols et de la démolition
- 2002, phase 1 des travaux de décontamination incluant la démolition
- 2003, fin novembre, phase 2 des travaux de décontamination



Les projets résidentiels

- Potentiel de développement résidentiel du site Lavo : environ 200 logements
- Opération Solidarité 5 000 logements:
 - Coopérative d'habitation Jolie-Fontaine d'Hochelaga = 71 logements
 - Habitations de la Société d'habitation populaire de l'Est de Montréal = 40 logements
- Développement ultérieur
 - Potentiel d'environ 75 à 100 logements

